



AVIS PUBLIC

MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, directrice générale et greffière de la Ville de Danville que lors de la séance ordinaire du 9 décembre 2024, le conseil municipal a adopté la résolution 20241209-11 visant à modifier le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal en raison de l'élection municipale qui se tiendra le 2 novembre 2025.

Par conséquent, le calendrier des séances ordinaires est modifié de la façon suivante :

- **Séance initiale du 14 octobre 2025 déplacée au 2 octobre 2025 à la salle du conseil**

Avis donné à Danville, ce 11 décembre 2024

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Marie-Pier Dupuis", is written over a horizontal line.

Marie-Pier Dupuis, DMA, CRHA
Directrice générale et greffière